

JOURNAL DES MALADIES VASCULAIRES

Instructions aux auteurs

Rédacteur en Chef : Professeur M. VAYSSAIRAT

Adresse de correspondance :

Collège Français de Pathologie Vasculaire,

18, rue de l'Université - 75007 PARIS

Tél. 01 55 04 82 13 - Fax. 01 55 04 82 17

Courriel : cfpv-jmv@wanadoo.fr

Site : <http://www.cfpv.fr/>

Le Journal des Maladies Vasculaires est indexé au Current Contents et publie 5 Numéros par an. Il publie des travaux originaux concernant la médecine vasculaire, la chirurgie vasculaire, la radiologie vasculaire, la biologie vasculaire, ainsi que des études de recherche fondamentale. Les articles soumis ne doivent pas être simultanément proposés à d'autres revues ni avoir été publiés antérieurement. Les auteurs s'engagent également à demander l'autorisation de l'éditeur du Journal des Maladies Vasculaires au cas où ils désireraient reproduire partie ou totalité de leur article dans une autre publication.

Ces principes doivent être formalisés par un écrit, sur le modèle suivant :

« - Les auteurs signataires de l'article suivant : titre de l'article, déclarent avoir participé de façon substantielle au travail correspondant et avoir relu la version finale de la publication.

- Ils affirment que ce travail est original, n'a jamais été publié, même partiellement (en dehors d'un possible abstract), et cèdent l'ensemble des droits de copyright à l'éditeur du Journal des Maladies Vasculaires (Elsevier Masson) en cas de publication.

- Ils précisent s'il existe ou non des conflits d'intérêt, financiers ou autre qui pourraient avoir une influence sur le contenu de l'article. Ils affirment que les informations ont été obtenues dans le respect des règles éthiques et légales adéquates.

- Les auteurs suggèrent éventuellement des lecteurs pour leur connaissance du domaine traité dans le manuscrit.

Date et signature par tous les auteurs. »

Tout manuscrit non conforme à ces instructions sera réadressé aux auteurs pour être complété, avant d'être soumis au Comité de rédaction.

Les manuscrits sont étudiés par deux experts qui peuvent accepter, refuser ou demander une révision pour l'article considéré. Un article n'est formellement accepté par le Comité de rédaction que lorsque les précisions ou modifications demandées par ces experts ont été prises en considération et acceptées par eux

A. SOUMISSION DES MANUSCRITS

A1. Soumission papier

Les manuscrits et l'iconographie, conformes aux instructions données, sont adressés au Rédacteur en Chef, Pr M. VAYSSAIRAT, 18 rue de l'Université, 75007 Paris. Ils sont accompagnés des fichiers du texte et des illustrations sur CD-Rom ou disquette. Ils ne sont pas réadressés à l'auteur en cas de non-publication.

A2. Soumission électronique

Les auteurs peuvent soumettre leur manuscrit par courrier électronique à l'adresse suivante : cfpv-jmv@wanadoo.fr

Merci de suivre sur le courrier électronique la structure suivante :

Objet du courrier : JMV - Soumission d'un article

Copier et remplir le formulaire ci-dessous :

- Titre de l'article :

- Rubrique (si applicable) :

- Coordonnées complètes (adresse, téléphone, télécopie, courriel) :

- Noms et affiliations/adresses des co-auteurs :

- Mots-clés :

Merci de joindre en pièces attachées :

- un fichier pour la page de titre

- un fichier pour le manuscrit complet (sans page de titre et sans figures)

- un fichier par figure

B. PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

La langue officielle est le français, mais les articles rédigés en anglais sont acceptés. Le résumé, les légendes des figures et des tableaux sont présentés dans les deux langues. Le manuscrit, dactylographié en double interligne, doit comporter 250 mots ou 1500 signes par page. Les pages doivent être numérotées. Utiliser une seule police de caractère, Times ou Helvetica corps 12 ; à l'exception des caractères spéciaux, grecs ou mathématiques, pour ceux-ci, utiliser la police Symbol ou les saisir en toutes lettres. Tout le texte doit être saisi en minuscule, justifié à gauche. Utiliser les césures et l'interlignage automatique du traitement de texte. Vous pouvez utiliser le gras et l'italique, ainsi que les indices et exposants. Ne pas oublier la ponctuation et les accents, y compris sur les lettres capitales. Il ne faut pas utiliser de tabulation, excepté pour les tableaux, ne pas créer d'alinéa. Le souligné et les petites capitales sont à proscrire. Les tableaux ne doivent pas être tramés.

Le manuscrit se compose des éléments décrits ci-dessous.

B.1. La page de titre

Un titre en français et en anglais, précis et concis. Il est souhaitable de faire apparaître éventuellement, dans un sous-titre, le caractère clinique ou expérimental et le nombre de cas étudiés.

Les noms des auteurs (initiales du prénom et nom de famille), l'adresse postale complète des services ou des laboratoires concernés avec indication de l'appartenance de chacun des auteurs.

Le nom et le numéro de téléphone, de télécopie et l'adresse électronique de l'auteur à qui seront adressés les demandes de modification avant acceptation, les épreuves et les tirés à part. Cette page doit comporter également la mention du ou des congrès où a été éventuellement présenté le travail et/ou la mention de l'organisme ayant fourni d'éventuels crédits de recherche pour la réalisation de l'étude.

B.2. Les résumés et mots clés

Chaque article comprend un résumé de 250 mots au maximum, en français et en anglais, ainsi que des mots-clés (MeSH) (3 à 5) également en français et en anglais. Pour les articles originaux, ces résumés doivent être structurés, c'est-à-dire comporter les sous-titres suivants : 1) objectifs, 2) matériel (ou patients) et méthodes, 3) résultats, 4) conclusions.

Une excellente rédaction de chacun des deux résumés est, en particulier pour les mémoires originaux, la condition nécessaire à la diffusion nationale et internationale d'un article.

B.3. Le texte

La longueur maximale des textes (références comprises) doit être la suivante :

Éditoriaux : 6 pages - **Articles originaux** : 20 pages - **Rapports au Congrès** : 30 pages - **Pratique clinique** : 8 pages - **Articles originaux courts** : 6 pages - **Faits cliniques** : 5 pages - **Mises au point** : 15 pages - **Notes techniques** : 5 pages - **Lettres à la Rédaction** : 2 pages

Pour les articles originaux, la présentation recommandée est celle, dite de Vancouver. Chaque partie du manuscrit commence sur une nouvelle page dans l'ordre suivant : 1) titre, 2) résumé en français et mots-clés 3) résumé en anglais et mots-clés, 4) texte (introduction, matériel (ou malades) et méthodes, résultats, discussion, conclusion), 5) remerciements, 6) figures et tableaux, avec leur numéro et nom du premier auteur, 7) légendes sur feuille séparée, 8) références. Il est recommandé de se limiter à une gamme de trois valeurs de titres et sous-titres.

Les auteurs doivent veiller à ce que les textes soumis soient clairs et facilement compréhensibles, précis et concis. Ils doivent s'assurer que le français est simple et correct, sans jargon médical. Les abréviations doivent être expliquées lors de leur première apparition dans le texte et, ensuite, être utilisées de manière cohérente et invariable. Aucune abréviation ne sera utilisée dans le titre ni dans le résumé. Pour ne pas nuire à la clarté, elles doivent être en nombre restreint. Les auteurs doivent les grouper sur une feuille indépendante avec leur signification. Les termes d'anatomie, les sigles ou unités de mesure doivent être conformes aux nomenclatures internationales (par exemple, l'abréviation de minute est « min » et non pas « mn »). Les médicaments, produits biochimiques et biomatériaux seront cités sous leur nom générique, suivi éventuellement de leur nom commercial entre parenthèses.

Il est expressément demandé de mettre les faits du passé au passé et donc de ne pas utiliser le présent de narration.

L'auteur, en choisissant une rubrique, influe sur le délai de parution : les articles originaux courts, les notes techniques, les lettres à la Rédaction et la correspondance bénéficient d'une priorité de publication. Les *Lettres à la Rédaction* permettent de présenter les résultats originaux des travaux achevés ou en cours sous une forme concise de façon à obtenir une publication rapide et par conséquent une prise de date accélérée dans la littérature. Leur rédaction doit être définitive. Cette rubrique de correspondance permet également aux lecteurs d'exprimer leur opinion sur les articles qui leur ont été présentés dans le Journal. Leur texte ne doit pas comporter d'iconographie. Il pourra être soumis à l'auteur de l'article pour un droit de réponse. Le Comité de rédaction se reconnaît la possibilité de juger de l'opportunité de publier une lettre qui s'éloignerait de la seule critique sur le plan scientifique.

Introduction : Elle rappelle très brièvement l'état des connaissances et précise clairement l'objectif des auteurs lorsqu'ils ont entrepris ce travail.

Matériel (ou malades) et méthodes : Ce chapitre permet d'exposer la méthodologie employée. Les auteurs doivent préciser celle des trois approches méthodologiques choisies :

1. L'essai contrôlé, application au domaine de la recherche clinique des principes de la méthode expérimentale ; c'est la seule méthodologie autorisant des conclusions fermes sur un éventuel lien de causalité en thérapeutique, en physiologie, etc.

2. Les études cas-témoins qui permettent de mettre en évidence des relations privilégiées entre deux facteurs dans une situation donnée ; la répétition des études permet en outre, si leurs résultats sont concordants, d'approcher le lien de causalité.

3. Les études de cohortes ou de séries (à un moment, étude transversale ou avec évaluation répétée, étude longitudinale) qui conduisent à une description mais n'autorisent aucune inférence de type causal. L'analyse statistique et les conclusions devront être en accord avec ce choix.

Résultats : Ils sont présentés, outre le texte, sous forme de tableaux ou de figures. La discussion des résultats doit figurer *seulement* en chapitre discussion. L'analyse statistique devra porter sur tous les sujets inclus dans l'étude (tous les sujets randomisés dans les essais contrôlés) et être expliquée quant à ses méthodes. Les résultats donneront : les moyennes, les déviations standards, les extrêmes, la médiane ; lorsque les résultats ne sont pas significatifs au seuil choisi, les intervalles de confiance sont indispensables ; en outre, il serait souhaitable de présenter les puissances *a posteriori*, c'est-à-dire : 1) la puissance correspondant à la différence observée et au nombre de sujets inclus ; 2) celle correspondant à la différence espérée dont la valeur a été utilisée pour le calcul du nombre de malades.

Les éléments ayant conduit au calcul préalable du nombre de sujets nécessaires ainsi que le résultat de ce calcul seront indiqués. Les erreurs les plus fréquentes sont : la confusion entre l'écart-type (SD) et l'erreur standard de la moyenne (SEM) ; l'utilisation du test de t pour des répartitions non gaussiennes ; l'utilisation du test de t pour des comparaisons de plus de deux groupes et l'utilisation de coefficient r de corrélation pour tester deux méthodes différentes de mesure du même paramètre. La recherche d'une équivalence entre deux traitements devra suivre la méthodologie appropriée. En dehors de ces cas, les conclusions du type : « le traitement A est aussi efficace que le traitement B » ne sont pas acceptables.

Les auteurs devront porter une *particulière attention* sur les objectifs, les hypothèses à affirmer ou à infirmer, les sujets (source, sélection, inclusion, exclusion) ; le calcul du nombre de sujets, le % de perdus de vue, le mode de randomisation ; en cas d'études humaines, le mode d'accord convenu avec le patient et l'avis du comité d'éthique de l'établissement sont souhaitables.

Discussion : Elle porte sur le contenu des deux chapitres précédents, matériel et méthodes, résultats. Ces données doivent être confrontées *exclusivement* avec celles de la littérature concernant *le même sujet*.

Conclusion : Elle expose brièvement : 1) dans quelle mesure les objectifs initiaux ont été atteints, 2) la ou les applications pratiques éventuelles.

Remerciements : Ils servent à signaler les personnes ayant réellement contribué à l'article. Leur responsabilité étant

ainsi engagée, il est recommandé aux auteurs d'obtenir l'accord de toute personne dont le nom apparaît dans les « remerciements ».

B.4. Les références

La bibliographie sera limitée aux travaux cités dans le texte. Les communications orales ou « personnelles » ne sont pas admises, mais seulement les textes parus dans les revues et les livres. Les références ne bénéficiant pas de l'indexation internationale de type « Current Contents » ou « Medline » sont déconseillées. À chaque citation du texte doit correspondre une référence. Les références sont toutes appelées dans le texte et numérotées suivant l'ordre d'apparition. Les numéros d'appel doivent figurer dans le texte entre crochets, séparés par des tirets quand il s'agit de références consécutives, par exemple [1-4], et par des virgules quand il s'agit de références non consécutives : [1,4].

En cas de citation des auteurs dans le texte :

- lorsqu'ils sont un ou deux, le ou les deux noms (sans l'initiale du prénom) sont cités ;

- lorsqu'ils sont au moins trois, seul le nom du premier auteur est cité, suivi de la mention « et al. ».

Les abréviations des noms des revues sont celles de l'*Index Medicus (new series)* de la National Library of Medicine.

Les références doivent être présentées selon les normes adoptées par la convention de « Vancouver » (International Committee of Medical Journal Editors. Uniform requirements for manuscripts submitted to biomedical journals. Fifth edition. N Engl J Med 1997;336:309-16).

Jusqu'à six auteurs, ceux-ci doivent être nommément indiqués ; à partir de sept, les six premiers seront cités, suivis d'une virgule et de la mention « et al. ».

Exemples de références :

Article de périodique

1 Flageul G, Illouz I.G. Lipoaspiration cervico-faciale isolée appliquée au traitement du vieillissement. *Ann Chir Plast Esthét* 1996 ; 41 : 620-30.

Article d'un supplément à un périodique

2 Champetier J, Laborde Y. Traitement des éventrations abdominales postopératoires : bases biomécaniques élémentaires. *J Chir* 1978 ; 115 Suppl 2 : 585-90.

Ouvrage

3 Salmon M. Artères de la peau : étude anatomique et chirurgicale. Paris : Masson ; 1936.

Chapitre d'ouvrage

4 Teboul F. La gastroplastie verticale calibrée pour obésité : l'abord par laparotomie est-il obsolète ? À propos de 491 observations. In: *Actualités digestives médocochirurgicales*. Paris : Masson ; 1995, p. 57-9.

Publication de comptes rendus de congrès

(1) DuPont B. Bone marrow transplantation in severe combined immunodeficiency with an unrelated MLC compatible donor. In: White HJ, Smith R, editors. *MEDINFO 92. Proceedings of the third annual meeting of the International Society for Experimental Hematology*; 1974 Sep 6-10; Geneva, Switzerland. Amsterdam: North Holland; 1974. p. 44-6.

Articles sous presse

Ils sont cités selon les exemples ci-dessus, suivis de la mention : Sous presse, année de publication.

B.5. Les tableaux

Chaque tableau doit être présenté sur une page séparée, numéroté en chiffres arabes et indexé dans le texte par appel de son numéro entre parenthèses. Il est accompagné d'un titre (placé au-dessus) et, éventuellement, de notes explicatives (au-dessous). **Il est saisi en double interligne sur une page (sans réduction par photocopie). Il est important de penser à la dimension d'une page écran pour une bonne lisibilité du tableau lors de sa mise en ligne.** Les axes des graphiques doivent être identifiés. Toutes les abréviations, tous les sigles doivent être explicités même s'ils sont déjà dans le texte.

C. ILLUSTRATIONS

Toutes les figures (graphiques, dessins ou photographies) sont numérotées en chiffres arabes et appelées dans le texte par ordre numérique (numéro entre parenthèses). Les photographies de microscopie doivent comporter une échelle.

Chaque figure est fournie sur un fichier distinct et/ou sous forme imprimée sur une feuille distincte.

Les légendes, en français et en anglais, sont dactylographiées les unes à la suite des autres en double interligne sur une feuille séparée. Toutes les abréviations, tous les sigles doivent être explicités même s'ils sont déjà dans le texte.

C.1. Soumission électronique

Les figures doivent être fournies de préférence en format TIFF (.tif), EPS (.eps), ou PDF (.pdf). Les formats Word, Powerpoint et Excel sont également acceptés. Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : « fig1.tif », pour le fichier de la figure 1 sous format TIFF.

La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 DPI pour les graphiques ou schémas. La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression.

C.2. Soumission papier

Pour les soumissions sur papier, il est nécessaire de fournir d'excellentes reproductions des illustrations ou, mieux, les originaux (radiographies, photographies...), en indiquant au dos des illustrations papier leur numérotation précise et fiable par rapport aux légendes et aux appels dans le texte.

C.3. Illustrations en couleur

En cas de soumission d'illustration en couleur, Elsevier Masson les reproduira en couleur sur le web (notamment sur sciencedirect.com) et dans la revue imprimée, **sans aucun frais à la charge des auteurs.**

C.4. Conflit d'intérêt

La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêts en rapport avec les publications soumises. Toute soumission de manuscrits doit être accompagnée d'une déclaration de conflit d'intérêt.

Un conflit d'intérêt existe quand un auteur et/ou un co-auteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...). Les principaux conflits d'intérêt étant les intérêts financiers, les essais cliniques, les interventions ponctuelles, les relations familiales... **Tous les auteurs de la publication doivent déclarer toutes les relations qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel de conflits d'intérêt uniquement en lien avec le texte publié.**

1. Au cas où, il n'existe aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis, la mention suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit : **Conflit d'intérêt : aucun**

2. Au cas où il existe un (ou plusieurs) conflit(s) d'intérêt avec un ou plusieurs des auteurs de l'article, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit, avant les références bibliographiques et ce conformément à la présentation ci-dessous.

Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associée sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des conflits d'intérêt potentiels qui sont à déclarer.

Exemples de mention de conflits, à faire figurer à la fin du texte, sous les remerciements (le cas échéant) :

C. R., E. L. Intérêts financiers dans l'entreprise **Barbot S.A.**
E. L. Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise
Autres activités régulières dans l'entreprise **Chups SAS**
J.-J. E. Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour **RTM SARL**
P. L. Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour **Light & Co**
F. W. Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour **EFS Associated**
M. D. Interventions ponctuelles : activités de conseil pour **SFC**
C. G. Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour **KKS & Son**
M. S. Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour **Régis SA**
C.-A. S. Versements substantiels au budget d'une institution dont vous êtes responsable **Aphelion**
M. F. Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus
A. D. Aucun conflit d'intérêt

3. Au cas où aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis n'a été transmis par l'auteur (les co-auteurs) la mention suivante sera publiée dans l'article : **Conflit d'intérêt : les auteurs n'ont pas transmis de conflits d'intérêt.**

D. MISE EN PRODUCTION, CORRECTION D'ÉPREUVES, DEMANDES DE REPRODUCTION

En cas de reproduction partielle ou totale, dans le manuscrit, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisation écrite de l'éditeur d'origine et des auteurs doit être impérativement fournie. Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur. L'auteur désigné pour la correspondance recevra gracieusement des services de l'éditeur un tiré à part électronique au format PDF. L'auteur correspondant recevra les épreuves électroniques de son article au format PDF, ou par courrier postal si nécessaire. Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie. Les auteurs feront le nécessaire pour retourner à l'éditeur les épreuves corrigées, dans les 3 jours suivant leur réception et ce à toute période de l'année. En cas de retard important, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections de l'auteur. Dès parution, toute demande de reproduction ultérieure devra être adressée à l'éditeur.